

## AVIS DES SOCIETES\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

# AMEN BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 09-06-2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 09-06-2014. Il était composé de 36 742 titres AMEN BANK Actions Anciennes, 3 258 titres AMEN BANK Actions Nouvelles gratuites 2013 et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 09-06-2015, ce contrat était composé de 70 446 titres AMEN BANK et de 214 697,450 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 06-07-2015 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*